

Décision n°2024-126
Portant nomination du jury de validation du diplôme de l'ENS de Lyon du 29 novembre 2024

Le Président de l'École normale supérieure de Lyon,

*Vu l'article L 712-2 du code de l'éducation ;
Vu le décret n° 2012-715 du 7 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'École normale supérieure de Lyon ;
Vu le décret du 24 mai 2023 portant nomination du Président de l'École normale supérieure de Lyon de M. Emmanuel TRIZAC ;*

Décide

Article 1 : Membres du jury ayant voix délibérative :

Le jury de validation du diplôme de l'ENS de Lyon est composé de :

Son Président :

- Emmanuel Trizac, président de l'ENS de Lyon

La vice-présidente aux Études :

- Emmanuelle Boulineau

La vice-présidente Recherche LSH :

- Christine Détrez,

Le vice-président Recherche SEE :

- François Roudier

Le vice-président Relations internationales

- Vincent Michelot

L'adjointe de la Vice-présidente aux Études :

- Isabelle Baudino adjointe en charge de la Formation et des carrières en LSH

L'adjointe de la Vice-présidente aux Études :

- Guillemette Menot adjointe en charge de la Formation et des carrières en SEE

La responsable pédagogique du diplôme de l'ENS de Lyon :

- Isabel Colon de Carvajal

Les directeurs de départements de formation ou leurs représentants :

- Cyril Charles directeur du département de Biologie
- Agilio Padua directeur du département de Chimie
- Jean-Philippe Magué directeur adjoint du département Education et Humanités numériques
- Sophie Hatte directrice du département d'Economie
- Michele Pagani directeur du département d'Informatique
- Emmanuel Reibel directeur adjoint du département Lettres et Arts
- Vanessa Guignery directrice du département Lettres, Langues et civilisations étrangères
- Laurent Berger directeur du département de Mathématiques
- Francesca Chillà directrice adjointe du département de Physique
- Laurent Lavaud directeur du département des Sciences Humaines
- Camille Martin directrice adjointe du département des Sciences Sociales
- Samuel Angiboust directeur du département des Sciences de la Terre et des Planètes

Article 2 : Personnes invitées n'ayant pas voix délibérative

Peuvent assister au jury de validation du diplôme de l'ENS de Lyon, sans toutefois prendre part au délibéré, les personnes suivantes :

- Christine Boccingher responsable du service des Études et de la scolarité
- Peggy Garcia responsable du bureau licence/master LSH
- Aurélie Cochat responsable du bureau licence/master SEE
- Agnès Gayot gestionnaire de scolarité
- Cassandre Plisson gestionnaire de scolarité

Article 3 : Entrée en vigueur

La présente décision entre en vigueur à compter de sa notification aux personnes intéressées et de sa publication sur le site institutionnel de l'école.

Article 4 : Exécution de la décision

Le directeur général des services de l'Ecole normale supérieure de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lyon, le 24 octobre 2024

Emmanuel TRIZAC

